

Recours contre annexes 26quater

France : problèmes cardiaques – suspension en extrême urgence – CCE n°213 378 du 03/12/2018

Italie : HIV – annulation (pour défaut de motivation) – RvV n°201 167 du 15/03/2018

Italie : Hépatite B – annulation – RvV n°194 907 du 13/11/2017

France : enfant trisomique et autiste + parents présentant des séquelles psychologiques de tortures (nécessitant suivi psy) – CCE n° 194 503 du 30/10/2017

Espagne : Mme enceinte – annulation 21/04/2022 (271 596 et 271 539) *a contrario* : rejet car attestation de grossesse pas communiquée avant l'annexe 26quater (08/06/2022 – 273 734)

Italie : rejet – pas de profil vulnérable – pas de défaillance structurelle – CCE n°275 730 du 03/08/2022 (extrême urgence)

Italie : rejet – profil vulnérable pas suffisamment étayé – pas de défaillance systémique – CCE n°274 411 du 21/06/2022 (extrême urgence)

Italie : suspension en extrême urgence – pas d'analyse des conséquences du Covid sur l'accueil et la procédure d'asile – CCE n°272 323 du 05/05/2022 et n°266 680 du 13/01/2022

Italie : rejet – pas de défaillance structurelle – CCE n°272 762 du 16/05/2022

Portugal : rejet – cousin et sœurs ne sont pas de la famille au sens du règlement Dublin et pas de violation de l'article 8 de la CEDH – pas de profil vulnérable établi – pas de défaillance systémique – CCE n°274 207 du 17/06/2022

France : rejet – profil vulnérable pas établi – pas de défaillance systémiques – CCE n°273 922 du 10/06/2022

France : rejet – sœur en Belgique mais pas de liens suffisants – profil vulnérable pas établi – pas de défaillance systémiques – CCE n°273 759

Espagne : rejet – profil vulnérable pas établi car attestation de grossesse pas communiquée avant l'A26q – pas de défaillance systémiques – CCE n°273 734 du 08/06/2022

Espagne : annulation - compagne enceinte/requérante enceinte – CCE n°271 539 et CCE n°271 596 du 21/04/2022

Espagne : suspension en extrême urgence – vulnérabilité aggravée établie : requérant âgé, diabétique et problèmes de prostate, ayant 6 enfants majeures en Belgique – OE n'a pas suffisamment tenu compte du courrier établissant les liens de dépendance – CCE n°01/09/2023 n°293 603

Allemagne : suspension en extrême urgence – vulnérabilité aggravée établie : requérant souffrant de parkinson et troubles de la marche, examens et traitements en cours – pas de garantie individuelle suffisante de la part de l'Allemagne – CCE n°199 717 du 14/02/2018

Allemagne : annulation – Office des Etrangers n'a pas tenu compte de la présence d'époux et enfant mineur arrivés en Belgique après le requérant – CCE n°273 620 du 02/06/2022

Allemagne : rejet - pas de défaillance systémique – pas de lien de dépendance avec demi-frère en Belgique – CCE n°271 534 du 21/04/2022

Suède : rejet – profil vulnérable pas établi car suivi psychologique insuffisant – présence de l'oncle en Belgique pas suffisant – CCE n°269 733 du 15/03/2022 (extrême urgence)

Bulgarie : rejet – pas de défaillance systémique – CCE n°294 845 du 28/09/2023

Croatie : suspension en extrême urgence – risque de refoulement pour les Dublinés – absence de garantie individuelle - CCE, 29.09.2022, n°278 106 ; CCE, 29.09.2022, n° 278 108 ; CCE, 14/11/2022, n°280 105 ; CCE, 29/11/2022, n°281 086

Croatie : annulation – requérant a subi personnellement des violences de la part des autorités croates, ce qui est plausible vu les rapport internationaux sur la situation en Croatie – pas de réponse à la demande de la Belgique de garanties individuelles de la part des autorités croates – CCE n°288 483 du 02/05/2023

Croatie : rejet – profil vulnérable pas établi – pas de défaillance systémiques – la Croatie a donné des garanties individuelles suffisantes – pas subi personnellement de violences en Croatie et pas assez précis dans les problèmes invoqués – CCE n°294 727 du 26/09/2023

Croatie : rejet - pas de défaillance systémiques – la Croatie a donné des garanties individuelles suffisantes – RVV n°294 086 du 12/09/2023

Croatie : rejet - pas de défaillance systémiques – la Croatie a donné des garanties individuelles suffisantes – situation pas idéale aux frontières extérieures mais les autorités croates ont pris des initiatives pour y remédier et un retour dans le cadre du Règlement Dublin est spécifique (pas de renvoi aux frontières croates donc pas de problème) – CCE n°293 671 du 05/09/2023

Croatie : rejet – la requérante est enceinte et a 3 enfants mineurs mais la Croatie a donné des garanties individuelles – RVV n°285 354 et 285 352 du 27/02/2023 en extrême urgence, confirmés en annulation par RVV n°291 635 et 291 636 du 07/07/2023

Autriche : rejet – frère mineur en Belgique n'est pas un membre de la famille au sens du Règlement Dublin – problèmes médicaux pas suffisamment étayés – pas de défaillance systématique – RVV n°287 060 du 03/04/2023

Recours contre décision de prorogation du délai Dublin

Rejet : contrôle de résidence négatif, la personne présente lors du contrôle a indiqué que le requérant n'habitait pas à l'adresse et n'a pu donner les coordonnées – CCE n°294 675 du 26/09/2023

Rejet : 2 contrôles de résidence négatifs à l'adresse renseignée – RVV n° 281 066 du 29/11/2022

Annulation : le fait d'être absent lors de deux contrôles de police ne permet pas d'établir que le requérant est en fuite au sens de l'arrêt Jawo – CCE n°291 513 du 06/07/2023

Annulation : a transmis nouvelle adresse via avocat – nom sur la sonnette – le fait d'être absent lors d'un unique contrôle de police est insuffisant pour considérer que le requérant est en fuite au sens de l'arrêt Jawo – RVV n°281 184 du 30/11/2022